

Compte-rendu Conseil de gestion plénier du 19 mai 2022

La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence de M. William BERTUCCI

Membres présents :

Collège des Professeurs : William Bertucci, Elisabeth Rosnet

Collège des autres Enseignants : Frédéric Dutent, Agnès Bilbeau

Collège des étudiants : Justin Debeve, Léna Loiseau, Swan Benmahiddi, Lily Rogier, Nathan Marc

Collège des Personnels BIATSS : Anne Robert Giacomel

Personnalités extérieures : Laurent Bernard

Membres de droit : William Bertucci, Sébastien Croyet

Invités : Marie Boizet, responsable de scolarité

Etaient représentés :

Philippe Noirez par Elisabeth Rosnet ;

David Imbert par Anne Robert Giacomel ;

Jean-Jacques Louis par William Bertucci ;

Jean-Paul Monchablon par William Bertucci

Ordre du jour :

Point d'information

- 1) Approbation du compte-rendu du 7 avril 2022
- 2) Calendrier universitaire
- 3) Modifications maquettes L2 STAPS - EC34
- 4) Mise à jour des responsabilités d'année
- 5) Questions diverses

Point d'information

Parcoursup :

Le Doyen indique que le classement pour STAPS est en cours de finalisation et sera transmis dans les prochaines heures par Mickael Soudain-Pineau. Il y a eu environ 2 700 demandes. La jauge en L1 est à 346, 141 LAS.

eCandidat :

Monsieur Bertucci rappelle que date butoir de dépôt des candidatures sur la plateforme eCandidat aura lieu le jour suivant, soit le vendredi 20 mai.

Master 2^{ème} année FM2S IEAP :

Le Doyen rappelle qu'à la rentrée ouvrira la 2^{ème} année du Master FM2S IEAP.

Lily Rogier fait état de certaines critiques des étudiants de ce Master. M. Bertucci de son côté répond qu'il reproche à certains étudiants de s'être engagés dans ce Master sans en connaître vraiment les attendus. Il ajoute qu'il s'agit d'un diplôme assez récent qui demandera quelques ajustements.

Réunion avec la Direction des sports de la ville de Reims :

Monsieur Bertucci informe le Conseil qu'une réunion aura lieu avec la Direction des sports de la ville de Reims pour négocier les créneaux que STAPS demandera pour l'occupation des infrastructures de la ville pour les APSA. S. Croyet indique que cette année nous avons décidé de renouer avec ce qui se faisait dans le passé, à savoir une réunion en présentiel ce qui pourrait permettre de mieux travailler en concertation.

Dialogue de gestion :

Le Doyen rappelle que le dialogue de gestion est en cours. Le CSA a été reçu le 9 mai au siège de l'Université pour échanger avec les services concernés sur la partie RH et financière sur la base des besoins que nous avons exprimés et qui avaient été présentés en CG.

La partie politique du dialogue, avec la présidence, aura lieu prochainement. La date n'est pas encore fixée.

1) Approbation du compte-rendu du 7 avril 2022

Vote du conseil de gestion :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

2) Calendrier universitaire

William Bertucci présente le projet de calendrier universitaire pour l'UFR STAPS.

Le CSA rappelle au préalable qu'il ne peut s'agir, à ce stade, que d'un projet. En effet, le calendrier 2022/2023 de l'université n'a pas encore été fixé. Il ne le sera pas avant juillet. Cependant, la direction de la composante estime qu'il est intéressant d'anticiper pour travailler au plus tôt sur les emplois du temps, sachant que lorsque le prochain et dernier conseil de l'année se réunira nous n'aurons peut-être pas encore récupéré le document. Nous serions donc amenés à modifier le calendrier présenté ce jour au cas où celui de l'URCA viendrait à le remettre en cause.

Le Doyen énonce les grandes lignes du calendrier proposé. Il invite les participants à leur faire part des remarques ou questions éventuelles.

Les interrogations se focalisent autour de l'absence, sur le document présenté, de la semaine blanche avant les vacances de fin d'année, comme cela était le cas habituellement. Les représentants étudiants font part de leurs inquiétudes sur ce sujet. Le Doyen explique que la demande provient des responsables d'année, mais que de son côté il n'en fait pas une question de principe. Il est tout de même rappelé que la « semaine blanche » n'est pas une obligation, mais une possibilité laissée au choix des composantes.

Aussi, après des échanges où tout le monde semble convenir qu'il est préférable pour les étudiants de réviser régulièrement et d'éviter le « bachotage » de fin de semestre, il est tout de même décidé de maintenir la « semaine blanche », au moins l'année prochaine. Cette semaine est fixée comme l'année dernière la semaine précédant les examens du premier semestre (semaine 49) et elle s'adresse avant tout à la L1. Des cours pourraient éventuellement avoir lieu en L2 ou L3, mais dans cette période-là de l'année cela devrait être à la marge.

Avant de passer au vote le Doyen attire l'attention des étudiants pour que soient fixées la date de la journée d'intégration des L1 – ce sera le mercredi 14 septembre 2022 – et la date du « forum avenir étudiant » - ce sera le 8 février 2023.

La proposition de calendrier de l'année 2022/2023 est alors soumise au vote.

Vote du conseil de gestion :

La proposition de calendrier de l'année 2022/2023 est adoptée à l'unanimité

3) Modifications maquettes – Année 2022/2023

Présentation par William Bertucci des modifications proposées pour les licences tout d'abord :

- En L1 L2 tronc commun :
 - Au semestre 1 sur l'EC 152 Anglais :
 - Modification demandée sur le volume horaire : les 2h CM sont supprimés, les 12h TD maintenus

- Modification demandée sur les MCC : suppression de l'examen terminal d'1h au profit en session d'un contrôle continu (60% - qui aurait lieu en interne via Moodle) et d'un écrit terminal d'1h (40 % correspondant à l'évaluation sur Altissia). La même modification est demandée en session 2.
- Au semestre 2 sur l'EC 252 Anglais :
 - Modification demandée sur les MCC : suppression de l'examen terminal d'1h au profit en session 1 d'un contrôle continu (60% - qui aurait lieu en interne via Moodle) et d'un écrit terminal d'1h (40 % correspondant à l'évaluation sur Altissia). La même modification est demandée en session 2.
- Au semestre 3 sur l'EC 353 Préparation et accompagnement au stage :
 - Modification demandée sur le volume horaire : passage de 4h à 6h en CM et de 10h à 6h en TD
- Au semestre 4 sur l'UE 42 :
 - Modification demandée sur l'intitulé de l'élément constitutif : ajout de « et suivi de stage », l'intitulé complet serait donc « Implication en milieu professionnel et suivi de stage »
 - Modification demandée sur le volume horaire : passage de 4h à 6h CM et ajout de 6h en TD
- En L3, au semestre 6, sur l'UE 65 commune aux 3 parcours (EM, Ergo, Mana) :
 - : passage d'un dossier à un dossier (60%) + du contrôle continu (30%)
- En L3 Management du sport au semestre 5 :
 - UE 52 :
 - EC 521 modification demandée sur les MCC : passage d'un écrit terminal d'1h en session 2 à un dossier
 - EC 523 modification demandée sur les MCC : passage d'un dossier (50%) + écrit terminal de 2h à un écrit terminal de 2h.
 - UE 53 :
 - EC 533 modification demandée sur les MCC : passage d'un dossier (50%) + écrit terminal de 2h à un écrit terminal de 2h.
 - UE 54 :
 - EC 542 modification demandée sur les MCC : passage d'un écrit terminal d'1h en session 2 à un dossier

David Imbert ayant rejoint le Conseil expose son projet d'ajouter une « option MMA » à la licence professionnelle AGOAPS boxe. Pour David il s'agit d'une opportunité qui permettrait ce qui suit :

- Positionner l'URCA (UFR STAPS) comme site référent national de formation en MMA
- Véritable partenariat entre l'Université et la FMMAF
- Rupture du MMA « sport spectacle » vers le MMA éducatif (MMA scolaire, MMA et féminisation, MMA et handicap, MMA « sport santé »)
- Création de métiers pour nos étudiants : conseillers techniques nationaux et régionaux, agents de développement, éducateurs sportifs...
- Délivrance de bi/tri diplômes pour les étudiants : brevets fédéraux MMA, niveau juge arbitre MMA, certificat complémentaire « arts martiaux mixtes »

David Imbert présente alors au Conseil la maquette pour intégrer cette « option » au parcours AGOAPS de la licence professionnelle. Deux pistes sont envisagées en positionnant l' « option » soit :

- au niveau de l'EC 543
- ou sur une UE spécifique

David consultera le VP, Damien Jouet, pour savoir quelle est la meilleure façon de procéder.

Vote du conseil de gestion sur les modifications demandées sur les 3 années de licence et la LP AGOAPS « option MMA » :

Les modifications présentées sont adoptées à l'unanimité.

Le cas des LAS 3 pour l'année prochaine est ensuite abordé par le Doyen. Nous ne saurons pas avant le 7 juin combien d'étudiants concernés exprimeront leur 2^{ème} chance sur la 3^{ème} année. Aussi, pour une meilleure gestion de l'UE de santé il est proposé ce qui suit :

- En L3 éducation et motricité et en L3 ergonomie et performance motrice : inversion des UE 64 et 63
- En L3 management du sport : inversion des UE 64 et 65

Le vote est proposé sous réserve que des étudiants LAS se positionnent sur la L3. Dans le cas contraire nous n'actionnerons pas la modification.

Vote du conseil de gestion sur les modifications demandées sur la L3 LAS :

Les modifications présentées sont adoptées à la majorité. 2 conseillers votent contre et 2 autres s'abstiennent.

Enfin, des modifications sont demandées en Master 2 IEAP sur des MCC du semestre 4, comme suit :

- Sur le parcours Métrologie, Performance, Santé (MPS) :
 - EC 411 :
 - En session 1 : passage à 1 contrôle continu (50%) + contrôle terminal (50%) à 1 100% CC (2)
 - En session 2 : passage d'une soutenance sur dossier à un oral terminal.
- Sur le parcours Formation, Mouvement, Sport, Santé (FM2S) :
 - EC 411 b :
 - En session 1 : passage à 2 contrôles continus (50%) + 1 contrôle terminal (50%) à 1 100% CC (2)
 - En session 2 : passage d'une soutenance sur dossier à un oral terminal.

Vote du conseil de gestion sur les modifications demandées sur le Master 2 IEAP :

Les modifications présentées sont adoptées à la majorité. 1 conseiller votant contre.

4) Mise à jour des responsabilités d'année

Le Doyen Bertucci propose au Conseil de Gestion la mise à jour suivante des responsabilités pour l'année universitaire 2022/2023 :

L1 : Carine Bret
L2 : Frédéric Puel
L3 ESPM : Ahlem Arfaoui (responsable de mention)
L3 Mgt : Marc Falcoz (responsable de mention)
L3 EM : Philippe Dedieu et Jérémie Bride (responsables de mention)

M1 CPDS : Marco Saraceno
M2 CPDS : Jérémie Lemarié
Mention : Marc Falcoz

M1 IEAP MPS : Sébastien Duc
M1 IEAP FM2S : Philippe Dedieu
M2 IEAP MPS : William Bertucci
M2 IEAP FM2S : Philippe Noirez
Mention : William Bertucci

Concernant la co-responsabilité de la L3 EM confiée à Jérémie Bride, Agnès Bilbeau indique au Doyen qu'elle aurait souhaité être sollicitée.

Le Doyen répond qu'il s'agit clairement d'un choix de sa part de voir Jérémie Bride s'impliquer en responsabilité sur ce parcours. L'objectif étant notamment de développer de nouveaux axes de professionnalisation pour la L3 EN en cohérence avec les évaluations discutées au niveau national à la C3D.

Vote du conseil de gestion :

Les propositions sont adoptées à la majorité. 2 conseillers votent contre et 2 autres s'abstiennent.

Le Doyen informe le Conseil qu'il propose David Imbert, responsable de la LP AGOAPS, comme Directeur Adjoint chargé de la professionnalisation.

L'équipe des Directeurs Adjointes serait donc composée de :

- Mickael Soudain Pineau : Directeur Adjoint chargé du numérique
- Philippe Noirez : Directeur Adjoint chargé du Sport/santé
- David Imbert : Directeur Adjoint Chargé de la Professionnalisation

Vote du conseil de gestion :

La proposition est adoptée à la majorité. 2 conseillers votent contre.

5) Questions diverses

Swan Benmahiddi, élu sur le collège étudiants au CG, informe le Conseil qu'il quitte la composante à la fin de l'année universitaire. Il faudra donc prévoir son remplacement à la CAC.

Le prochain conseil de gestion plénier est fixé au Jeudi 28 avril à 10h00,
Fin de la séance à 12h30